

Communiqué de presse de la FédéPSAD

## La FEDEPSAD appelle à la concertation sur le remboursement intégral des fauteuils roulants

***Dans le prolongement des récentes annonces du Premier Ministre au sujet de la solvabilisation des fauteuil roulants, la FEDEPSAD propose d'engager rapidement une concertation élargie à toutes les parties prenantes pour dissiper les doutes et construire une réforme efficace et soutenable, au bénéfice de tous les usagers.***

Paris, le 6 février 2024 | En mai dernier, le Président de la République s'était engagé à garantir le remboursement intégral des fauteuils roulants. Lors de son discours de politique générale le Premier Ministre reprenait cet engagement à son compte et assurait aussi vouloir l'inscrire dans le chantier de la simplification.

Les PSAD prennent en charge près de 900 000 patients en perte d'autonomie ou atteints de handicap chaque année et connaissent leurs difficultés liées à un remboursement insuffisant. La Fédération des prestataires de santé à domicile (FEDEPSAD) partage l'objectif du gouvernement d'améliorer l'accès des usagers aux fauteuils roulants. Au-delà du consensus sur l'objectif poursuivi, il faut aujourd'hui se donner les moyens de les atteindre. **Or, à ce stade, les conditions techniques et opérationnelles de mise en œuvre ainsi que le budget prévu, récemment présentés aux acteurs du secteur, ne le permettront pas.**

Le niveau de remboursement par la Sécurité sociale est gelé depuis plus de 30 ans, et se trouve désormais très éloigné de la réalité des prix des fauteuils roulants. Cette situation s'est même encore dégradée sous l'effet de l'inflation. Cela retarde la diffusion des innovations et prive les usagers de la chance de bénéficier des nouvelles prestations de personnalisation et d'accompagnement que requièrent ces fauteuils de plus en plus techniques.

**La FEDEPSAD veut toutefois croire à la réussite de cette réforme et y jouera un rôle actif. La mise en œuvre d'une concertation, et plus encore d'une co-construction, de la future réforme avec les acteurs du handicap, est nécessaire.**

La FEDEPSAD, première fédération nationale représentative des PSAD, appelle à l'organisation d'une concertation destinée à lever les blocages opérationnels et financiers sous la direction de la ministre du Travail, de la Santé et de la Solidarité afin de permettre :

1. Une qualité de prise en charge et la simplification du parcours ;
2. Un financement adapté, garantissant le libre choix de l'équipement par les personnes et la soutenabilité de la réforme pour les entreprises ;
3. Un calendrier de mise en œuvre réaliste pour donner le temps et les moyens aux entreprises de se transformer ;
4. De la visibilité sur plusieurs années.

Contact Presse :

Fédération des PSAD : Alexandra DUVAUCHELLE – 06 30 29 93 72